

COMITÉ SYNDICAL

Séance du mercredi 10 décembre 2025

Délibération 2025_12_23

Le dix décembre deux mille vingt-cinq, à neuf heures et trente minutes à Vertou et en visioconférence s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du quatre décembre deux mille vingt-quatre, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents: 8 (pour 14 voix)

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix); Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix); Mme Christine CHEVALIER (2 voix); M. Yannick BENOIST (1 voix); M. Claude CAUDAL (1 voix); M. Thierry COIGNET (1 voix); M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix); M. Jacques MONCORGER (1 voix).

Absents représentés : 7 (pour 15 voix)

M. Jean-Claude LEMASSON (4 voix) donne pouvoir à Mme Christine CHEVALIER; M. Éric PROVOST (3 voix) donne pouvoir à M. CAUDAL; M. Jean-Luc SECHET (3 voix) donne pouvoir à Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ; M. Joseph DAVID (2 voix) donne pouvoir à M. Jean-Marc MÉNARD; M. Christophe DOUGÉ (1 voix) donne pouvoir à M. Yannick BENOIST; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à M. Jacques MONCORGER; M. Luc NORMAND (1 voix) donne pouvoir à M. Thierry COIGNET

Absents excusés :

M. Jean-Pierre BRU; M. Jean CHARRIER; Olivier DEMARTY; Mme Sylvie GAUTREAU; Roger GUYON; Jean-Luc SECHET; Rémy ORHON; M. Jacques ROBERT

Assistaient également :

M. Laurent JOSEPH (Directeur); Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE); M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif); Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI); Mme Véronique MERLET (Comptable)

Secrétaire de séance: Christine CHEVALIER

Nombre de présents ou représentés: 15

Quorum : 12

Nombre de voix exprimées: 29

Pour : 29 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

EXPOSÉ DES MOTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1 et L. 5722-1;

Vu le rapport d'orientations budgétaires.

Considérant l'exposé suivant :

Les budgets primitifs (principal et annexe) seront établis en fonction des éléments examinés lors de ce débat d'orientation budgétaire.

Après en avoir délibéré,
le comité syndical (collège commun) prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2026 lors de sa séance du 10 décembre 2025 sur la base du rapport annexé.

Fait à Vertou, le 10 décembre 2025
Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON

